



Création

Octobre 2007

Fait structurant

Exploitation minière (charbon) autour de la ville de Gardanne pendant près de deux siècles, développement industriel et urbain associés.

Événement

Arrêt de l'exploitation (2003).

Thématiques clés

- Devenir post-mine
- Environnement géo-physico-chimique, caractérisation et dynamiques
- Polluants, résilience, santé, perception de la qualité de l'environnement
- Dynamiques urbaines et conflits d'usage de l'espace
- Biodiversité, paysages et impacts miniers



Territoire

L'ancien bassin charbonnier de Provence, également appelé bassin minier de Gardanne, constitue le territoire d'étude de cet Observatoire. Situé dans l'est du département des Bouches-du-Rhône, entre Marseille et Aix-en-Provence, il concerne dix-sept communes rassemblant un peu plus de 100 000 habitants. Durant près de deux siècles, l'unité de cet espace s'est forgée autour de l'exploitation du lignite et de l'industrialisation induite par la mine. Encadré au nord par le massif de la Sainte-Victoire et au sud par la chaîne de l'Étoile ainsi que par la montagne du Régagnas, paysages emblématiques de la Provence, cet espace est caractéristique des dynamiques périurbaines et industrielles en zone méditerranéenne. Ces dynamiques, souvent contradictoires, ont été particulièrement influencées par l'arrêt définitif de l'exploitation minière au début des années 2000.



Problématique socio-écologique

Localisé dans l'orbite de l'aire métropolitaine Marseille-Aix, ce territoire connaît aujourd'hui une phase de transition. Il est confronté à des problèmes multiples : la gestion de l'héritage minier et la reconversion économique (fermeture du dernier puits de mine en 2003) ; les dynamiques d'une urbanisation qui progresse d'ouest en est ; le maintien de l'agriculture et la préservation de l'environnement naturel ; les conflits pour l'usage de l'espace ; les pressions sur la qualité des milieux et des paysages. Dans ce contexte métropolitain, l'objet de l'OHM est d'étudier l'adaptation à la nouvelle donne créée par l'arrêt des charbonnages : conséquences environnementales et sociales de l'arrêt de la mine ; acceptabilité et devenir des grands établissements industriels ; habitabilité du territoire et santé ; gouvernance et gestion environnementale ; permanences et innovations en matière énergétique.

Contacts

Directeur : Yves Noack : noack@cerege.fr
Coordinateur : Jean-Claude Raynal : raynal@eccorev.fr
Bureau de l'OHM : ohm-bmp@eccorev.fr
<http://www.ohm-provence.org>

Coordonnées

FR 3098 ECCOREV
Europôle méditerranéen de l'Arbois
Bâtiment du CEREGE - BP 80
13545 Aix-en-Provence Cedex 4